



Séance du 27 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-sept novembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi vingt novembre, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

Délibération n°55-2025-11-27

Etaient présents :

M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, , Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. Grégory SMERCK, M. André BAHEUX, M. André LELEU, M. Bernard TASSART, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, M. Alain MAQUINGHEN, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, M. Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

Mme Marylise THILLIEZ à Mme Chantal TERNISIEN
Mme Annick POCHET à M. Jean-Michel MARTEL
Mme Laurence LEFEBVRE à M. Luc VAN ROEKEGHEM
M. Francis GRANDERIE à M. Claude PRUDHOMME

Etaient remplacés :

M. Hervé BROUART par M. Jean-Pierre DUMONT
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

Etaient excusés :

M. Jean PICQUE
M. Philippe DELBARRE
Mme Nicole DARQUES

Etaient absents :

M. Christophe GUCHE
Mme Ludivine MOREAU
M. Guy LAMBERT
M. Jean-Claude RETAUX
M. Jean-François SAGOT

Secrétaire de séance :

M. Vincent LACHERE

| | |
|-------------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice | 52 |
| Nombre de membres présents | 40 |
| Excusés avec pouvoir à un titulaire | 4 |
| Remplacés par un suppléant | 2 |
| Excusés | 3 |
| Absents | 5 |
| Nombre de votes | 44 |

Délibération n°55-2025-11-27

Objet : augmentation des tarifs de location des ateliers du VMA

Les artisans bénéficient de tarifs attractifs qui évoluent durant les 4 années de leur convention.

Cependant, ils n'ont pas été revus et n'ont donc pas augmenté depuis 2011 alors que de nombreux coûts ont subi une hausse.

Il est proposé de garder un tarif attractif en année 1 et 2 afin de permettre aux jeunes créateurs de démarrer leur activité, puis d'augmenter en année 3 et 4.

Vu l'avis favorable des membres de la commission du 20 mai 2025 à une augmentation des tarifs en année 3 et 4,

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver la tarification suivante :

| | Année 1 | Au m ² | Année 2 | Au m ² | Année 3 | Au m ² | Année 4 | Au m ² |
|--|------------|----------------------|------------|----------------------|------------|----------------------|------------|----------------------|
| Tarifs actuels HT | 315 | 4,5 | 343 | 4,9 | 371 | 5,3 | 393 | 5,6 |
| Proposition Tarifs nouveaux arrivants | 315 | 4,5 | 350 | 5 | 441 | 6,3 | 560 | 8 |

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Desvres, le 27 novembre 2025

Le secrétaire de séance

Vincent LACHERE

Le Président

Claude PRUDHOMME